

INTERVENTION 31 MARS 2016

Le principe mis en œuvre par le projet de loi travail est simple : « travailler plus, être payé moins et pouvoir être viré plus facilement ». La loi ne serait plus la même pour tous les salariés. Il y aurait autant de codes du travail qu'il existe d'entreprises. Pour la CGT le code du travail doit être le même pour tous. Sinon le dumping social deviendra la norme.

Les gesticulations du gouvernement autour de soi-disant reculs sont bien loin de nous convaincre. ***Ce projet est toujours inacceptable, le texte doit être retiré.***

Après les discours de la ministre du travail, et son « circulez cela ne vous concerne pas », le Président de la République vante désormais la réforme comme la possibilité pour les jeunes d'accéder au CDI. ***Mensonge*** : ce projet de loi, c'est la précarité avant l'emploi, la précarité pendant l'emploi, la précarité après l'emploi.

Il vise à toujours plus augmenter les dividendes versés aux actionnaires sans que les demandeurs d'emploi et les salariés n'en voient le moindre retour. Il ne vise pas à faire baisser le nombre des travailleurs pauvres ni le creusement des inégalités sociales.

Cette politique attise la montée du populisme et du nationalisme avec tous les dangers qui leur sont liés. Il est indispensable d'en changer. C'est cette exigence que porte la CGT avec ses propositions.

La réforme du code du travail dont le Medef est le donneur d'ordre et le gouvernement le sous-traitant de premier rang ***nous n'en voulons pas !***

Pour la CGT, pas de statut quo, il faut repartir d'une feuille blanche, retrait du projet de loi !

En face, Medef et Gouvernement, insistent en disant qu'on est le seul pays au monde où le code du travail serait rigide, ils osent citer la Chine, le Bengladesh ou l'Inde, ce n'est pas dans les pays où il n'y a pas de code du travail que la précarité, la misère ont disparu et qu'il y a de l'emploi pour tout le monde.

Il y a un rapport entre l'affaiblissement des droits des salariés et la criminalisation de l'action syndicale, comme on l'a vu dans le jugement qui a été rendu contre les huit de Goodyear. Ils visent à mettre en place un État sécuritaire et autoritaire pour amoindrir les droits des salariés.

Dans cette dérive autoritaire, ce qui est en jeu c'est bien la capacité de résistance et de propositions que patronat et gouvernement veulent bâillonner !

70% des français considèrent que le texte de la loi « travail » reste mauvais. Il vient après les attaques multiples contre le droit du travail : l'A.N.I. en 2013, la Loi Macron et la Loi Rebsamen en 2015. **Ça suffit ! C'est la loi de trop !**

La loi « travail » vient « achever » le travail de casse sociale du Medef et du gouvernement qui applique la commande patronale avec un zèle inégalé !

Mais le mouvement social est un puissant détricoteur d'idées reçues. A mesure qu'il prend vie, les boniments servis par les palais institutionnels tombent !

Le temps parlementaire qui va se dérouler doit l'être avec la pression de la rue ! La régression sociale ne se négocie pas, il n'y aura pas de victoire sociale sans rapport de force social !

Retrait du projet de loi est notre exigence, Un gouvernement qui se dit à l'écoute de l'opinion doit retirer son texte. Ce n'est jamais perdre la face que de savoir écouter le peuple!

Ensemble, salariés du public et du privé, retraités, privés d'emplois, jeunes, poursuivons les mobilisations, pour le retrait du projet de loi « travail » et pour gagner de nouveaux droits et garanties collectives.